

# La crise laotienne au Conseil de sécurité

DANS UN APPEL, aussi dramatique qu'inopiné, adressé le 4 septembre dernier au secrétaire général des Nations Unies, le Gouvernement laotien réclamait l'assistance de l'organisation internationale et, en particulier, l'envoi, dans un délai extrêmement bref, d'une force d'urgence pour arrêter une agression commise contre le Laos et l'empêcher de se généraliser. Cet appel était la conséquence d'une situation qui se préparait depuis quelques mois dans le pays et l'aboutissement d'une série de démarches par lesquelles le Gouvernement laotien avait cherché à attirer l'attention des Nations Unies sur des difficultés qui n'avaient cessé de croître depuis le début de l'année.

## Historique de la question

Pour comprendre cette situation critique il faut remonter aux Accords de Genève qui ont mis fin à la guerre d'Indochine en 1954. Ces accords garantissaient l'indépendance du petit royaume du Laos, mais d'un Laos divisé, car en attendant un règlement politique prévu par ceux-ci, les unités de combat du Pathet-Lao, d'orientation communiste, devaient être groupées dans les provinces septentrionales de Phong-Saly et de Sam-Neua. Une Commission internationale, composée de l'Inde, de la Pologne et du Canada, était chargée de surveiller la mise en œuvre de l'accord d'armistice. L'unité laotienne cependant sembla restaurée lorsque, en novembre 1957, le Gouvernement royal du Laos et le Pathet-Lao signèrent l'accord de Vientiane, qui constituait le règlement politique prévu par l'accord d'armistice. Un gouvernement d'unité nationale comprenant des membres du Neo-Lao-Haksat, successeur politique du Pathet-Lao, devait être formé; les deux provinces du nord devaient être placées sous l'autorité du gouvernement central et les forces du Pathet-Lao intégrées à l'armée nationale. A la suite des élections supplémentaires de mai 1958, la Commission internationale s'ajourna *sine die* et quitta le pays en juillet. En août, au gouvernement de coalition succéda celui de M. Phoui Sananikone, et les membres du Neo-Lao-Haksat ne furent pas inclus dans le nouveau cabinet. Le premier incident à la frontière du Laos et du Vietnam-Nord se produisit deux mois plus tard. En mai 1959, l'intégration des deux bataillons du Pathet-Lao à l'armée nationale donna lieu à certaines difficultés. L'un des deux bataillons, refusant les conditions du gouvernement, s'enfuit vers la frontière du Vietnam-Nord.

## Communication laotienne à l'ONU

C'est au début d'août de cette année que l'affaire laotienne prit une nouvelle tournure. Informé que des combats avaient éclaté dans le nord-est du pays entre les forces du Pathet-Lao et l'armée nationale, le Gouvernement laotien fit alors part de ces événements au secrétaire général des Nations Unies, affirmant que le Vietnam-Nord accordait une assistance active aux rebelles. Aucune aide n'était cependant réclamée. Puis on annonçait le 14 août que le Laos dépêchait à New-York un délégué spécial pour demander au secrétaire général de suggérer les moyens d'en venir à un règlement pacifique entre le Laos, la Chine communiste et le Vietnam-Nord.